

**Développer des activités d'éveil scientifique dans les écoles
fondamentales – Appel à projets**

Cette circulaire remplace la circulaire n°3757 du 11/10/2011

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Fondamental ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 01/10/2012 au 30/06/2013

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 9 novembre 2012
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Appel à projets – Éveil scientifique –
Sciences – Espace – Esero

Destinataires de la circulaire

- À Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux associations de parents.

Signataire

Ministre /
Administration :

Direction générale de l'enseignement obligatoire

Personnes de contact

Service ou Association : Classes de dépaysement, des partenariats culture-enseignement, des avantages sociaux et des classes-passerelles

Nom et prénom	Téléphone	Email
Géraldine Fouarge	02/690.84.46	geraldine.fouarge@cfwb.be
Denis Cornet	02/474.70.66	Denis.cornet@planetarium.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Appel à projets - Développer des activités d'éveil scientifique dans les écoles fondamentales

Madame, Monsieur,

Dans la dynamique du projet « Espace et Enseignement » développé depuis 2007 dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Spatiale Européenne (ESA), la Direction générale de l'Enseignement obligatoire et l'Inspection (www.enseignement.be/sciences-espace), l'ESA – par l'intermédiaire de son bureau Esero en Belgique – a décidé d'apporter son soutien financier dans la mise en place d'un appel à projets visant à promouvoir et valoriser les initiatives de sensibilisation aux sciences et aux techniques dans les écoles fondamentales de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je vous invite dès lors à prendre connaissance de l'appel à projets suivant visant à développer ce type d'activités pendant l'année scolaire prochaine.

1. Cadre

La mise en place de cet appel à projets poursuit principalement les **objectifs suivants** :

- faire découvrir des sciences vivantes, attrayantes et accessibles aux élèves ;
- favoriser l'organisation d'activités techniques et scientifiques fondées sur une démarche d'investigation dans les écoles ;
- amener les jeunes à s'intéresser aux sciences et aux techniques.

Il invite donc les écoles à **développer une dimension scientifique dans le cadre de leurs cours**¹ pendant l'année scolaire 2012-2013.

NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités proposées devront nécessairement :

- s'intégrer dans les projets éducatif et pédagogique ;
- être soutenues par la direction ;
- réaliser des activités techniques et scientifiques fondées sur une démarche d'investigation ;
- inscrire le thème de l' « espace » à un moment donné du projet ;
- aboutir à une action ou réalisation concrète.

Les activités proposées pourront bénéficier de l'apport d'un ou plusieurs partenaires extérieurs² (PASS, asbl Hypothèse, Carré des Sciences, ...).

¹ Si nécessaire, des exemples d'activités répondant aux attentes de cet appel à projets sont consultables sur www.enseignement.be/sciences-espace (rubrique « 2007-2010 »).

Une **subvention de 600 € maximum** sera octroyée à chaque projet sélectionné. Un seul projet par établissement scolaire (le cas échéant par implantation) pourra être soutenu.

Les dépenses en mobilier, informatique et alimentation (sandwichs, boissons, ...) ne pourront être prises en compte.

Chaque établissement sélectionné devra introduire un **bilan sur les actions** menées et les **justificatifs des frais** engagés pour le 28 juin 2013

2. Qui peut introduire un projet ?

Cet appel à projets est ouvert aux établissements scolaires de l'enseignement fondamental (maternel et primaire) ordinaire et spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus.

Les projets doivent être introduits et signés par le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur concerné via le formulaire prévu à cet effet.

Les projets peuvent concerner toute l'école, un cycle, une classe, ...

Les écoles engagées dans le projet « Espace et Enseignement » - recevant déjà un subside de l'ESA – ne pourront pas rentrer de projet dans le cadre de cet appel à projets.

3. Critères de sélection et indicateurs

Parmi les projets qui seront déposés, un budget de soutien sera octroyé aux projets qui répondent au mieux aux critères et indicateurs repris ci-dessous. Ceux-ci sont axés tant sur le **processus** que sur le **résultat**.

Élaboration du projet

- Intervention éventuelle de partenaires extérieurs ;
- Référence à des projets réalisés, des bonnes pratiques, des ouvrages ou études sur le sujet ;
- Collaboration et concertation entre enseignants et partenaires éventuels ;
- Implication des élèves.

Pertinence du projet

- Référence explicite aux projets éducatif et pédagogique ;
- Sens du projet par rapport au contexte spécifique ou local : lien avec le public des élèves, le quartier, la dynamique de l'école, ... ;
- Interdisciplinarité - Complémentarité avec les apprentissages disciplinaires ;
- *Transférabilité* du projet (effet « boule de neige ») au sein de l'école, à l'extérieur.

² Vous trouverez la présentation de partenaires potentiels sur www.enseignement.be/sciences-espace (rubrique « partenaires »).

Compétences scientifiques développées

- Rencontrer et appréhender une réalité complexe (Faire émerger une énigme à résoudre - Identifier des indices et dégager des pistes de recherche propres à la situation - Confronter les pistes perçues, préciser des critères de sélection des pistes et sélectionner selon ces critères) ;
- Investiguer des pistes de recherche (Récouter des informations par la recherche expérimentale, l'observation et la mesure et / ou récolter des informations par la recherche documentaire et la consultation de personnes ressources) ;
- Structurer les résultats, les communiquer, les valider, les synthétiser (Rassembler et organiser des informations sous une forme qui favorise la compréhension et la communication -S'interroger à propos des résultats d'une recherche, élaborer une synthèse et construire de nouvelles connaissances).

Démarche pédagogique : mise en œuvre de méthodes actives

- Sens de l'activité et des apprentissages pour les élèves ;
- Mise en place d'une ligne du temps des activités – Organisation temporelle du projet ;
- Pertinence des visites ou des experts invités ;
- Interactions – Échanges – Collaboration ;
- Approche pluri ou interdisciplinaire ;
- Réalisation(s) concrète(s) et/ou action(s) vers l'extérieur.

4. Suivi du projet

Chaque établissement sélectionné devra rentrer à l'administration un **rapport sur les actions** menées. Ce rapport reprendra les lignes du parcours pédagogique (compétences visées – étapes – méthode et supports pédagogiques utilisés – évaluation des apprentissages) ainsi qu'un bilan réflexif (témoignages des élèves, des enseignants). Dans cette perspective, un canevas vous sera communiqué lors des résultats de la sélection.

5. Procédure de sélection

Un **jury** sera mis en place et présidé par la DG Enseignement obligatoire. Il sera **composé** :

- de trois inspecteurs de l'Enseignement fondamental ordinaire et/ou spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un représentant de la DG Enseignement obligatoire,
- d'un représentant de l'Esero ;
- d'un représentant du corps académique universitaire ;
- d'un représentant de chaque organe de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

1° Le jury recevra les **candidatures au plus tard le vendredi 9 novembre 2012**, le cachet de la poste faisant foi.

L'Esero se tient à la disposition des équipes éducatives en cas de besoin (élaboration du projet, mise en œuvre, ...) : 02 474 70 66 - denis.cornet@planetarium.be.

2° Le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec les critères tels que définis dans le présent appel à projets.

3° Le jury communiquera les **résultats** de la sélection à partir du vendredi 7 décembre 2012

4° Un **portefeuille de lecture** sera adressé aux écoles qui auront remis un projet.

5° Les activités d'éveil scientifique proposées devront au minimum être organisées entre le mois de janvier 2013 et le mois d'avril 2013

6° À la demande ou de manière ponctuelle, le représentant de l'Esero se rendra **sur le terrain** pour visiter et soutenir la mise en œuvre des actions annoncées.

7° Pour **le vendredi 28 juin 2013** les écoles devront rentrer à l'administration un **rapport sur les actions** menées et les **justificatifs des frais** engagés.

8° Les **subventions** seront **liquidées** sur base des justificatifs reçus.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

APPEL A PROJETS « DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL SCIENTIFIQUE » - Formulaire de candidature

À retourner pour le vendredi 9 novembre 2012 au plus tard à l'adresse suivante :

Direction générale de l'Enseignement obligatoire – À l'attention de Géraldine FOUARGE

Rue Adolphe Lavallée, 1 (3F351) - 1080 Bruxelles

① En remplissant le présent formulaire, veuillez à être lisible et à compléter uniquement les espaces prévus à cet effet.
Si nécessaire, vous pouvez joindre des annexes.

1. Titre du projet

2. Porteurs du projet

Établissement scolaire :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Niveau : maternel ordinaire – primaire ordinaire - maternel spécialisé – primaire spécialisé

Réseau : CF – OS – LSC – LSNC *

Adresse :

Code postal : **Localité :**

Tél. : **Fax :** **Courriel :**

Le cas échéant, nombre d'implantations concernées par le projet + adresses :

Personne responsable du projet (nom et prénom) :

Population scolaire totale :

Classe(s) concernée(s) :

Nombre d'élèves concernés :

Matières concernées : TOUTES - À PRÉCISER * :

Partenaires éventuels associés au projet :

(* Biffer les mentions inutiles)

3. Décrivez brièvement votre projet

4. Plan d'actions

Quand comptez-vous lancer votre projet ?

Quand sera-t-il terminé ?

DESCRIPTIF ³:

Élaboration de votre projet :

Pertinence du projet :

Intentions pédagogiques :

³ Veuillez vous rapporter aux critères de sélection et expliciter votre projet en référence à ceux-ci.

Mise en œuvre des activités prévues en mettant en évidence des moments clés où le projet est lié au thème de l'espace :

Résultats attendus :

Évaluation du projet :

Perspectives éventuelles :

5. Projets éducatif et pédagogique

Des copies de vos projets éducatif et pédagogique doivent être annexées à ce formulaire.

6. Budget sollicité

Décrivez précisément les dépenses financières que votre projet implique (achat d'outils pédagogiques ou de matériel divers, organisation de visites à l'extérieur, contribution de personnes ressources extérieures, ...) :

ⓘ Ne seront soutenues que les dépenses mentionnées ici et acceptées par le jury de sélection.

Description des dépenses	Montant en €
1.	€
2.	€
3.	€
4.	€
5.	€
TOTAL (soutien de maximum 600 €)	€

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 600 €, précisez le coût total :

Merci de préciser également les autres sources de financement du projet :

Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :